

**Du lundi 03 juin au dimanche 09 juin 2024 la brigade de gendarmerie de YENNE ne sera plus ouverte au public pour cause de déménagement.**

**La permanence téléphonique et l'accueil physique seront assurés par la brigade de gendarmerie de CHINDRIEUX et joignable**

**au 04-79-54-20-17 et/ou le 17**

**A partir du lundi 10 juin 2024, l'accueil du public se fera au 273, chemin de la Curiaz 73170 YENNE.**

**Les préplaintes en ligne peuvent être privilégiées à partir du site internet [pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](https://pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)**

**Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime**

**Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.**

**Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.**

-----

Merci d'avance,

A très bientôt,

Bien cordialement,

Adjudant-Chef DUBUS Sébastien